

Dans le canton de Carrouges, le bois se vend à la corde en ce qui concerne le bois de campagne, et indifféremment à la corde ou au stère s'il s'agit de bois de forêt.

Il y a trois espèces de cordes :

La 1^{re} a 2 m. 66 de long, 1 m. 33 de haut, 0 m. 66 de large, soit 2 stères 334 ;

La 2^e a 2 m. 66 de long, 1 m. 33 de haut, 0 m. 88 de large, soit 3 stères 113 ;

La 3^e a 2 m. 66 de long, 1 m. 33 de haut, 1 m. 16 de large, soit 4 stères 103.

Dans le canton de Courtomer, le stère et la corde sont indifféremment usités.

Mais la grande corde a 8 pieds de long, 4 pieds de haut, et les bûches 3 pieds et demi de long ; la petite corde a 8 pieds de long, 4 de haut, et les bûches 3 pieds de long.

Même usage dans le canton du Mesle-sur-Sarthe. La petite corde représente 3 stères 45 et la grande 4 stères.

Dans le canton de Sées, la grande corde seule est employée, et elle représente 4 stères de bois.

Les bourrées et fagots se vendent au 100.
